

COMMUNAUTE ECONOMIQUE  
DES ETATS DE L'AFRIQUE L'OUEST



ECONOMIC COMMUNITY  
OF WEST AFRICAN STATES

DEPARTEMENT AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

---

## TERMES DE REFERENCES

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER TECHNIQUE EN  
APPUI A LA PREPARATION DE LA COP 21 DE LA  
CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**



Juin 2015

## **I-/ CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

En Afrique de l'Ouest, le climat de par sa variabilité et ses manifestations extrêmes récurrentes, est l'un des principales entraves au développement social et économique. De manière globale, les pays de l'Afrique de l'Ouest montrent encore d'importants déficits dans la prévention et la gestion des risques climatiques et de leurs incidences. C'est ainsi que ces pays se sont engagés individuellement ou collectivement depuis de nombreuses années maintenant dans des processus divers liés aux changements climatiques notamment la Convention Cadre de Nations Unies sur les Changements Climatiques et de son Protocole de Kyoto.

Afin de contribuer au renforcement de la résilience de ces pays face aux effets des changements climatiques, la Commission de la CEDEAO a adopté le 18 mars 2010 par la réunion des Ministres en charge de l'Environnement à Accra au Ghana, un programme régional d'action de réduction de sa vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques.

Ce programme bénéficie du soutien financier de la Coopération suédoise pour la mise en œuvre des activités initiales dudit programme et son objectif spécifique N° 1 vise à contribuer à améliorer les compétences des négociateurs des Etats membres de la CEDEAO et des parties prenantes.

C'est dans ce contexte que pour la préparation de l'Afrique de l'Ouest pour 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention Cadre de Nations Unies sur les Changements Climatiques ( COP21) prévue du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris, les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ainsi que le Secrétariat Exécutif du CILSS ont adopté une feuille de route pour préparer la sous-région Afrique de l'Ouest à cette messe mondiale sur le climat. Cette feuille de route comporte une diversité d'activités à côté de celles spécifiques à la Commission de la CEDEAO. La mise en œuvre desdites activités est en cours et fait apparaître la nécessité d'un appui additionnel de ressource humaine.

La Commission de la CEDEAO a donc sollicité et obtenu auprès de l'USAID, la mise à disposition d'un Conseiller Technique pour accompagner la Commission dans ses efforts de préparation de la sous-région à la COP21 de Paris.

C'est pour rendre effectif cet appui que l'USAID lui apporte que la Commission de la CEDEAO lance le recrutement d'un Conseiller Technique sur les changements climatiques.

## **II-/ OBJECTIF**

Le Conseiller Technique sera principalement chargé d'appuyer la Commission de la CEDEAO dans la mise en œuvre de la feuille de route conjointe adoptée par la Commission de la CEDEAO, la Commission de l'UEMOA et le Secrétariat Exécutif du CILSS pour la participation de l'Afrique de l'Ouest à la COP 21 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

## **III-/ RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus de l'appui du Conseiller Technique sont :

- les activités de la feuille de route conjointe pour réparation de l'Afrique de l'Ouest pour la COP 21 sont mises en œuvre de manière optimale ;
- La Commission de la CEDEAO et l'Afrique de l'ouest sont mieux préparées pour prendre part à la COP21.

#### **IV-/ TACHES DU CONSEILLER TECHNIQUE**

Le Conseiller Technique sera chargé de :

- a) produire des documents périodiques d'informations pour la mise à jour sur l'état et enjeux des négociations climat sur l'Accord de Paris;
- b) appuyer la conduite d'une campagne d'information et de sensibilisation des principaux acteurs de la sous-région sur les négociations en cours sur les changements climatiques en vue de la COP21;
- c) participer au développement de documents d'informations et es documents techniques sur les enjeux des négociations sur le climat pour les décideurs et politiques de haut niveau de la CEDEAO ;
- d) contribuer à la mise en place d'un groupe d'experts d'appuis aux négociateurs sur le climat ;
- e) contribuer à la préparation des messages clés sur les négociations climat à l'endroit des responsables de haut niveau de la région Afrique de l'Ouest ;
- f) contribuer à l'organisation de la réunion Ministérielle sur les changements climatiques ;
- g) appuyer et coordonner au compte de la CEDEAO, l'organisation d'un Side Event des institutions régionales à Paris ;
- h) contribuer à la production du bulletin pour la COP21;
- i) contribuer à développer des concepts notes sur des projets prioritaires identifiés en vue de la mobilisation des ressources et identifier les partenaires techniques et financiers potentiels participer à la COP 21 et contribuer à l'animation d'un stand à la COP 21 à Paris;
- j) faciliter l'atelier post-Paris de la COP21;
- k) exécuter toutes autres tâches jugées pertinentes qui lui sera confiées;
- l) soumettre un rapport des activités exécutées durant sa mission.

#### **V-/ MODALITES DE TRAVAIL ET DUREE DU CONTRAT**

Le Conseiller Technique devrait prendre service dans les meilleurs délais et de préférence le 15 aout 2015 et travaillera sous la supervision du Commissaire Chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO.

La durée de contrat est de six (6) mois.

## **VI-/ QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DU CONSEILLER TECHNIQUE**

### **VI.1./ Qualification**

Le Conseiller Technique devrait être titulaire d'un diplôme d'études universitaires de niveau minimum Bac+5 dans l'un des domaines ci-après : sciences de l'environnement, changements climatiques, droit, diplomatie, économie et stratégies de développement ou tout autre domaine pertinent en lien avec les questions de développement et de changements climatiques.

### **VI.2./ Expérience**

- a) Disposer d'au moins dix années (10) années d'expérience dans le domaine des négociations sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ;
- b) Avoir une bonne connaissance des questions relatives aux changements climatiques et des négociations internationales sous la CCNUCC ;
- c) Avoir une bonne connaissance des mécanismes de la CCNUCC et son Protocole de Kyoto ;
- d) Avoir une bonne connaissance des textes de négociations et une bonne analyse des interrelations entre les différents chapitres du Draft de texte de l'Accord sur le climat ;
- e) Avoir une bonne connaissance des problèmes des changements climatiques et sur les questions de de vulnérabilité, d'adaptation et d'atténuation ;
- f) Avoir une expérience de travail en matière de production de documents d'information et de sensibilisation des décideurs et politiques de Haut niveau
- g) Avoir une bonne connaissance et expérience de mise en œuvre des Accords Multilatéraux en matière d'Environnement en général et des changements climatiques au national et international ;
- h) Apporter des preuves concrètes de prestations antérieures dans le domaine de l'élaboration de stratégies et plan d'action en matière de gestion de l'environnement et des changements climatiques au niveau sous-régional avec les institutions internationales et les agences du système des Nations Unies ;
- i) Connaître les mécanismes des financements internationaux des programmes et projets de régionaux et nationaux (multilatéraux, bilatéraux, Fonds Mondial pour l'Environnement et autres) ;
- j) Avoir une expérience en diplomatie environnementale et climatique serait un atout indéniable ;
- k) Avoir une capacité de rédaction et de synthèse ;
- l) Maîtriser informatique comme outil principal de travail ;
- m) Posséder des aptitudes à communiquer et à travailler sous pression dans un environnement multiculturel.

### **VI.3./ Langue**

Maîtriser le Français ou l'Anglais comme langue de travail. La connaissance des deux langues est un atout

### **VII-/ MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**

Les modalités de conduite du processus seront conjointement convenues entre la Commission de la CEDEAO et l'USAID.

### **VIII-/ REMUNERATION**

La rémunération sera conforme à la grille de l'USAID en l'espèce pour la catégorie de P4.

### **IX-/ DUTY STATIONLIEU D'AFFECTATION**

Le conseiller Technique sera affecté au Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, de la Commission de la CEDEAO Abuja-Nigeria.

### **X-/ DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- 1) une note synthétique du candidat comprenant les commentaires des TDR, la compréhension de la mission et la méthodologie d'intervention ;
- 2) un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- 3) un Certificat médical.

### **XI-/ DEPOT DU DOSSIER**

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le 20 juillet 2015 avec en objet la mention « Recrutement d'un Conseiller Technique en Appui à la préparation de l'Afrique de l'Ouest à la COP 21 » à l'adresse « [recrutements@cilss.bf](mailto:recrutements@cilss.bf) ».